



Rapport Annuel 2015 Collecte et Traitement des Déchets Ménagers

**Communauté de Communes des Portes de la Thiérache
320 rue des verseaux
02360 ROZOY SUR SERRE
Tél : 03.23.98.04.54 - Fax : 03.23.98.87.67
Courriel : pantoni@portes-de-thierache**

Rapport établi conformément à l'article

L2224-5 du Code Général
des Collectivités Territoriales

et au décret 2000-404 du 11 Mai 2000

RAPPORT ANNUEL 2015

Service d'enlèvement des ordures ménagères

Chapitre I : Les moyens mis en œuvre

- Présentation générale P.4
- Les actions de communication P.5

Chapitre II : La collecte sélective

- Les indicateurs techniques P.7
 - ⇒ Le dispositif de collecte
 - ⇒ La collecte des déchets ménagers
- Les indicateurs financiers P.11
 - ⇒ Les dépenses de collecte et de traitement
 - ⇒ L'évolution des coûts du service
 - ⇒ Les recettes de valorisation

Chapitre III : Les déchetteries

- Présentation du dispositif P. 15
- Les indicateurs techniques P. 17
 - ⇒ La fréquentation des usagers
- Les indicateurs financiers P. 18
 - ⇒ Les dépenses de transport et de traitement
 - ⇒ Les recettes de valorisation

Chapitre IV : Le compostage individuel

- Les indicateurs techniques P.23
 - ⇒ Le matériel proposé
 - ⇒ Foyers participant à l'opération

Les moyens mis en œuvre

Présentation générale

La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache couvre un territoire rural de 30 communes regroupant 7 380 habitants.

Elle gère la collecte et le traitement des déchets ménagers ainsi que des déchets assimilés aux déchets ménagers provenant de l'artisanat et du commerce.

Pour assurer ce service à la population, elle dispose de moyens humains :

- 1 chargée de mission Gestion des déchets,
- 2 gardiens de déchetterie.

Le service des déchets ménagers comprend 2 postes principaux :

- la collecte des déchets ménagers et la collecte sélective des emballages,
- la gestion de 2 déchetteries.

Les prestations relatives à la collecte et au tri sélectif sont effectuées par 3 entreprises :

- la société Flamme Environnement assure la collecte,
- la société Recyclages des Vallées gère le traitement par le tri des recyclables, elle soustraite pour l'enfouissement des déchets ménagers.

Le traitement des déchets ménagers repose sur trois grands principes :

1. La valorisation matière et le compostage des déchets verts

- Le tri et le conditionnement des produits issus de la collecte sélective (hormis le verre) sont effectués sur le Centre de tri d'Hautmont et expédiés vers les filières appropriées.
- Les produits issus des déchetteries sont dirigés comme suit :
 - les gravats impropres à une valorisation locale sont traités dans un centre spécialisé,
 - le bois est broyé puis valorisé sous forme de panneaux de particules,
 - les plastiques sont régénérés et sont envoyés dans les usines de plasturgie,
 - les cartons sont valorisés en papeterie,
 - les déchets verts sont compostés. Les tailles de haies et branchages sont broyés et valorisés localement,
 - les D.M.S font l'objet d'une valorisation matière (les huiles de moteur, batteries, piles ...) et énergétique (bois, acides et bases ...),
 - les DASRI des malades en automédication sont incinérés,

2. Le recyclage du verre par la verrerie BSN à Reims.

3. L'enfouissement en Centre de Stockage de Déchets Ultimes des produits non valorisables encombrants et déchets ménagers (société EDIVAL à Flavigny-le-Grand).

Les actions de communication

1. Editions

- ♦ Fa, Si, La trier n°21
- ♦ Réactualisation du mémotri

2. Sensibilisation des enfants

Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires, la Communauté de Communes est intervenue tous les mardis après-midis auprès de deux groupes l'un sur la commune de Montcornet, l'autre sur la commune de Dizy-le-Gros pendant 6 semaines. Les enfants ont été sensibilisés à l'intérêt du geste de tri au quotidien à la fois pour l'économie des matières premières, la préservation de leur environnement et de la biodiversité.

3. Sensibilisation des acteurs (élus, habitants, entreprises)

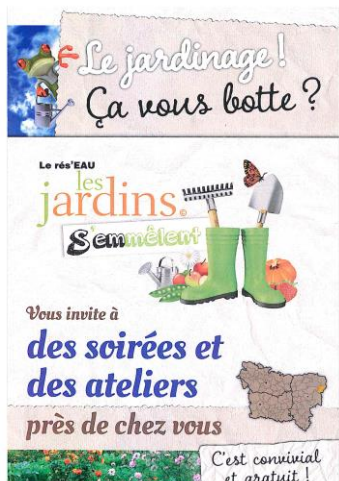
- ♦ Campagne de communication en porte à porte et mise à jour de la signalétique sur les bacs de tri (consignes de tri, étiquette d'adressage, logo CCPT, ...) sur les communes de Vigneux-Hocquet, Montloué, La Ville aux Bois, Chéry-les-Rozoy, Noircourt, Raillimont, Dagny-Lambercy, Brunehamel.

- ♦ 2 journées de formation soutenues par AESN proposée aux élus et aux employés techniques «Désherbage naturel dans les cimetières», « Comment valoriser le patrimoine arboré communal ? »

- ♦ Concertation avec les acteurs du collège de Montcornet et mise en place du compostage des déchets de cantine à l'aide de 5 composteurs rotatifs, partenariat avec le C.G.de l'Aisne

- ♦ 1 Projection, 2 conférences, 5 ateliers, 2 visites de jardin ont été proposés au jardiniers amateurs en partenariat avec l'AESN, le CPIE :

- Projection « L'ortie, fée de la résistance »,
- Conférences sur la biodiversité, la reconnaissance des maladies des plantes et des nuisibles et leurs remèdes,
- Ateliers sur la taille des arbres fruitiers, les propriétés et usage des plantes, la multiplication des plantes, les soins naturels pour votre jardin, la prévention au jardin
- Visites de jardin éco exemplaire : Fraternités ouvrières de Mouscron (Belgique), Ecocentre ferme du Bec Hellouin



La collecte sélective



Les indicateurs techniques

DISPOSITIF DE COLLECTE

**Collecte hebdomadaire simultanée en trois flux,
grâce à un camion tri-compartmenté :**

Flux 1 : Ordures ménagères résiduelles en sac (OMR)

Une fois par semaine en porte à porte

Flux 2 : Verre en bac bicompartimenté

Une fois par semaine en porte à porte en même temps que les OMR, les EMR

Flux 3 : Emballages à recycler en bac bicompartimenté

~~Comprenant les papiers/cartons, les journaux/magazines, les bouteilles en plastique, les
emballages métalliques~~

Une fois par semaine en porte à porte en même temps que les OMR, le verre

Une collecte sélective **des cartons auprès des artisans et commerçants.**

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Population desservie : CAP barème E

Population selon dernier recensement INSEE au 01/01/2015 – population municipale	7 380 habitants
Densité de la population	29.30 hab. /Km ²
Taux d'habitat vertical (hab./Km ²)	5.33 %

Flux collecté par tournée :

Tournées	Communes collectées	Répartition des flux collectés			Refus de tri AMR issus des caractérisations
		OM kg/hab/an	AMR kg/hab/an	Verre kg/hab/an	
Lundi 1648 hab.	<i>La Ville-aux-bois, Dizy-le-Gros, Le Thuel, Berlise, Noircourt, Montloué</i>	196.93	42,21	43,60	15.5 %
Mardi 1580 hab.	<i>Montcornet</i>	214.80	42,09	37,24	15.2 %
Mercredi 1698 hab.	<i>Chaourse, Lislet, Vincy-Reuil et Magny, Ste Geneviève, Dolignon, Morgny, Renneval, Dagny- Lambercy, Vigneux-Hocquet</i>	171.56	44,28	43,55	13.6 %
Jeudi 1365 hab.	<i>Rozoy-sur-Serre, Raillimont, Rouvroy-sur-Serre, Soize, Chéry- les-Rozoy</i>	238.08	47,39	47,71	13.2 %
Vendredi 1246 hab.	<i>Brunehamel, Dohis, Cuiry-les- Iviers, Archon, Parfondeval, Grandrieux, Résigny, Les Autels</i>	195.71	45,50	53,49	19.6 %

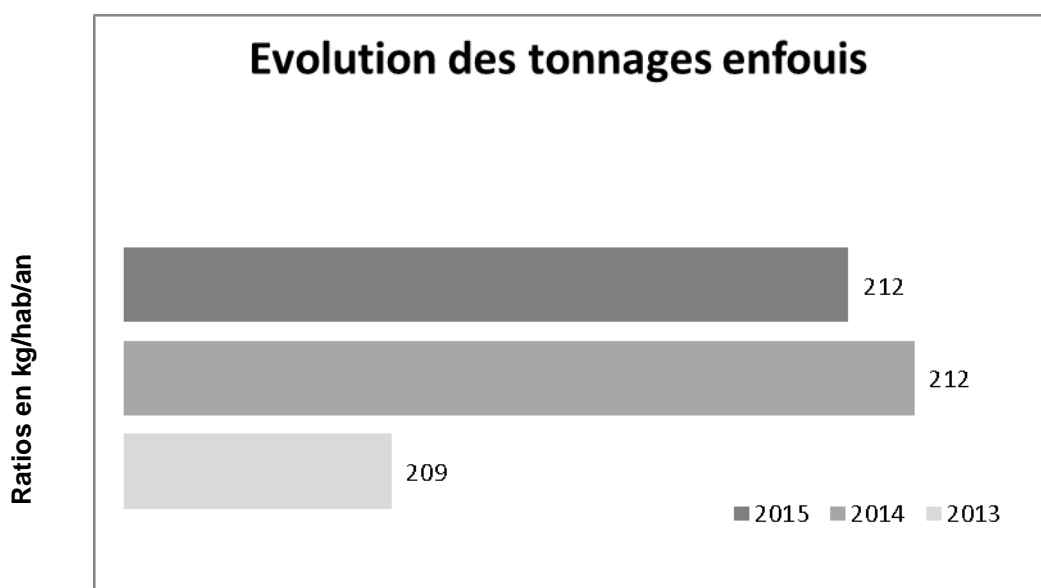
Valorisation après répartition des tonnages entre les collectivités :

17.17 % de refus de tri soit 54.7 tonnes pour l'année,
331 tonnes de verre,
264 tonnes d'emballages à recycler,

Flux mensuel collecté : 7380 hab. au 1^{er} janvier 2015 (INSEE)

Mois	Déchets ménagers résiduels en T	Emballages collectés en T	Verre collecté en T
Janvier	125,99	26,42	27,30
février	113,00	24,02	20,80
Mars	126,10	28,88	25,74
Avril	123,77	29,84	28,00
Mai	118,44	27,00	28,28
Juin	126,30	28,56	30,46
Juillet	131,85	29,80	34,78
Août	124,64	26,92	31,42
Septembre	132,50	28,80	27,18
Octobre	129,11	27,42	26,56
Novembre	124,76	25,82	24,32
Décembre	133,51	29,06	26,34
TOTAL <i>en kg/hab./an</i>	1509.97 204.60	332.54 45.06	331.18 44.88

Evolution des tonnages collectés et enfouis



☞ La baisse des déchets collectés et enfouis (refus de tri compris) enregistrée depuis 2010 a tendance à se stabiliser en 2015 autour de 212 kg/hab/an.

☞ Les refus de tri sont calculés à partir de 18 prélèvements annuels dans la benne de collecte. Chaque tournée de la semaine est échantillonnée 3 fois et 3 tournées sont définies au hasard.

Flux trimestriel réceptionné et trié au centre de tri : population de référence 7380 hab.

Tonnages réceptionnés et triés	Trimestre	Emballages/papier à recycler		Refus de tri CDT Avec film et débris verre	
		en Tonne	en kg/hab/an	en Tonne	en kg/hab/an
	T1	66.1	35.82	13.2	7.15
	T2	65.1	35.28	13.9	7.53
	T3	65.7	35.61	14.1	7.64
	T4	67.0	36.31	13.5	7.31
	TOTAL	263.9 T	35.76 kg/hab/an	54.7 T	7.41 kg/hab/an

Evolution des tonnages enfouis théoriques 2010 à 2015

Kg/hab/an	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Population INSEE	7 473	7 457	7 416	7 537	7 420	7 380
O.M. collectées	213.14	211.92	205.17	200.14	203.55	204.60
Refus de tri après tri	7.73	8.18	7.43	7.59	8.83	7.41
TOTAL enfouies	220.87	220.10	212.6	207.73	212.38	212.01

☞ Les refus de tri enregistrent une légère baisse.

Evolution des matériaux réceptionnés et triés au centre de tri de 2010 à 2015

Kg/hab/an	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Population INSEE	7 473	7 457	7 416	7474	7420	7 380
Verre PAP sortant	45.36	45.77	44.63	45.40	49.25	41.64
Verre AV recyclé	2.57	1.35	3.01	1.30	1.57	1.01
VERRE sortant	47.93	47.12	47.64	46.70	50.82	46.16
<i>Stock année N</i>	1.85	1.74	5.51	4.72	-0.32	2.91
Journaux/magazines	24.49	26.34	28.37	28.74	26.74	22.95
Cartons	4.44	6.06	3.62	3.19	2.58	4.70
Briques alimentaires	0.72	0.55	0.36	0.40	0.29	0.81
Bouteilles plastique	5.37	5.48	4.18	4.11	3.68	4.85
Emballages en acier	3.28	3.08	2.36	2.62	2.11	2.50
Emballages aluminium	0.18	0.19	0.13	0.11	0.15	0.20
AMR entrants	38.49	41.70	39.22	39.16	35.57	36.01

☞ La diffusion du STOP PUB depuis 2014 se répercute par une baisse des tonnages de journaux magazines réceptionnés au centre de tri.

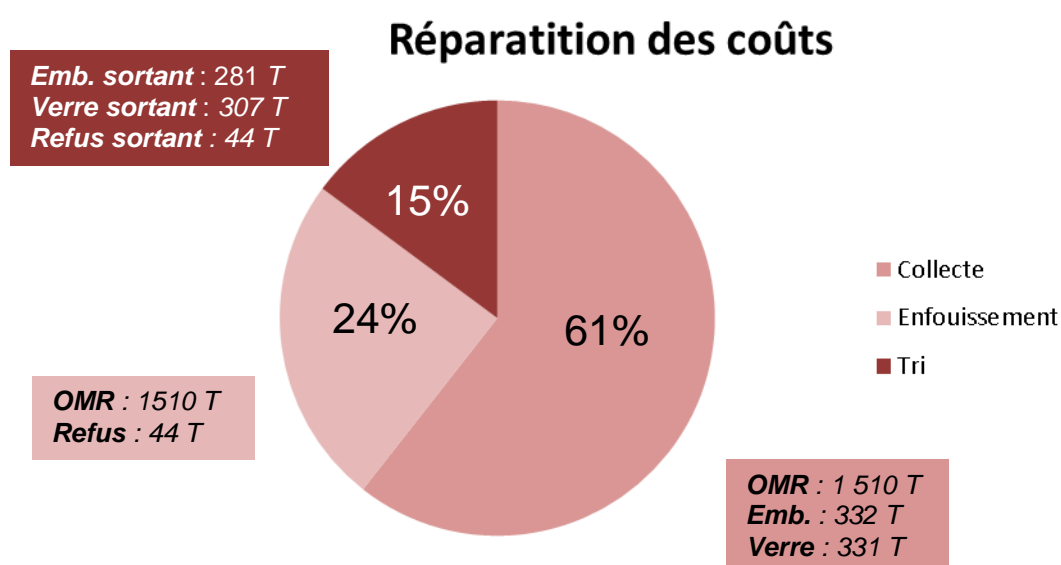
☞ Les tonnes entrantes au centre de tri Recyclages des Vallées ne correspondent pas au tonnage sortant de ce dernier. En effet, chaque année subsiste un stock résiduel des différents matériaux trié lié à l'optimisation du transport vers les filières de valorisation. Afin d'obtenir une image réelle du geste de tri des usagers en année N, les tonnes collectées entrantes dans le centre de tri pour les emballages à recycler hors verre ont été notées dans le tableau ci-dessus.

Les indicateurs financiers

LES DEPENSES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT

	Coût de collecte	Coût d'enfouissement	Coût (Tri) de traitement	TOTAL
Janvier	26 674,48	10 064,95	5 757,62	42 497,06
Février	26 210,24	9 812,51	5 822,65	41 845,40
Mars	26 760,88	11 165,87	7 059,07	44 985,82
Avril	26 779,83	9 934,33	6 596,68	43 310,84
Mai	26 611,80	10 945,68	6 350,67	43 908,16
Juin	26 858,84	10 963,26	7 149,67	44 971,77
Juillet	27 095,44	11 206,06	7 200,15	45 501,64
Août	26 809,01	10 917,22	6 716,70	44 442,92
Septembre	26 926,13	11 345,87	6 877,10	45 149,10
Octobre	26 811,35	11 131,54	6 276,95	44 219,84
Novembre	26 636,93	10 760,66	6 036,30	43 433,89
Décembre	26 935,29	11 833,13	6 910,26	45 678,67
TOTAL TTC	321 110.21	130 081.09	78 753.81	529 945.12
<i>en €/hab./an</i>	<i>43.51</i>	<i>17.43</i>	<i>10.67</i>	<i>71.81</i>

Le transport du verre pour les containers en apport volontaire est réalisé par la société MYTNICK. La prestation s'élève à **285.67 € TTC** pour 7.42 tonnes de verre collectées.

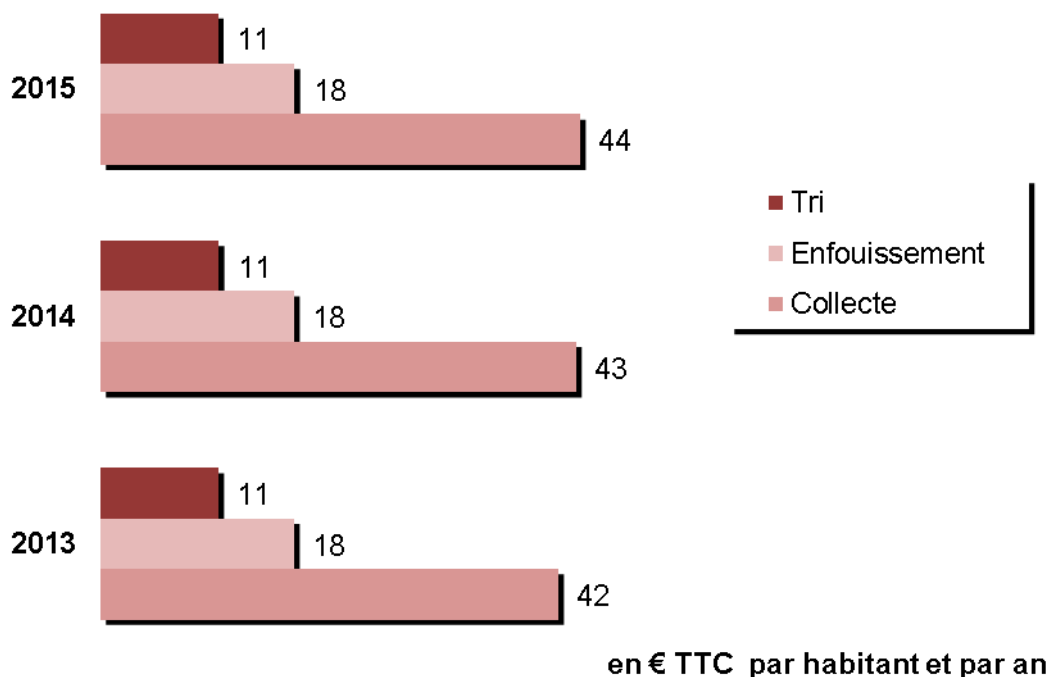


Stock 2015 :

- Autres matériaux à recycler : 5.26 T
- Verre : 2.83 T
- Refus de tri : 5.97 T

EVOLUTION des COUTS **de COLLECTE et TRAITEMENT (hors recettes)**

Evolution des coûts de collecte et de traitement des déchets ménagers



La population prise comme référence chaque année est indiquée dans le tableau « évolution des tonnages enfouis de 2010 à 2015 ».

Remarques :

- Le coût de collecte est basé sur un prix par kilomètre et par tonne transportée. Le coût de collecte évolue en fonction des tonnages collectés. Les prix du marché sont actualisés chaque année (formule de révisions) en mars.
- Le coût d'enfouissement à la tonne est de 56.11 € HT, s'ajoute la Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui est de 20 € par tonne enfouie.

Les charges annexes garantissant le bon fonctionnement de la collecte hebdomadaire sont à ajouter à la dépense totale :

- Les charges de structure : 15 231 € HT
- Les actions de communication : 14 449 € HT
- L'amortissement des bacs de tri, la maintenance : 4 998 € HT

Les dépenses pour les flux (OMR, verre et emballages à recycler) s'élèvent à 575 762 € TTC

LES RECETTES DE VALORISATION

Matériaux recyclés	Tonnage expédié	Soutien financier Eco-emballages/EcoFolio		Prix de reprise des filières		Diverses RECETTES
		P.U.	Soutien	P.U.	Montant	TOTAUX
Plastiques en stock 2.11 T	33.04	596 €/t	27 147 €	194 à 251 €/t	7 018 €	34 165 €
Aluminium en stock 0.14	0.77	278 €/t	295 €	399 €/t	283 €	578 €
Acier en stock -9.45 T	26.18	62 €/t	2 238 €	102 à 125 €/t	2 811 €	5 049 €
Cartons/emb. papier (1) en stock 3.35 T	38.36	202 €/t	22 147* €	61 à 86 €/t	3 050 €	25 197 €
Jx/magazines en stock 9.44 T	178.72	-	5 512 €	58 à 83 €/t	12 942 €	12 942 €
Tétra brick en stock -0.33 T	4.5	234 €/t	1 452 €	-	-	1 452 €
Verre en stock 2.83 T dt AV 7.42	314.74	4.3 €/t	1 881 €	28.8 €/t	9 055 €	10 936 €
Sous TOTAL	596.20		60 673 €		35 159 €	95 832 €
Tarif à l'adaptation et à l'amélioration locale			43 449 €	-	-	43 449 €
Valorisation énergétique			2 392 €	-	-	2 392 €

Sommes totales perçues pour le recyclage des matériaux 141 673 €

(1) Des recettes d'Eco emballages sont octroyées pour les cartons réceptionnés sur les deux déchèteries soit 66.96 tonnes

(2) AV : collecte du verre en apport volontaire

(3) Soutiens financiers sur les journaux magazines, année N-1

Les tonnages de matières recyclables collectés et triés font l'objet à la fois d'un soutien financier :

- Eco-Emballages suivant les performances exprimées en kg par habitant et par an,
- EcoFolio pour les journaux/magazines au prorata des tonnages annuels déclarés,
- une recette issue de la vente des matériaux triés à une entreprise spécialisée.

☞ Pour 2015, les recettes générées par la collecte sélective s'élèvent à **141 673 €**

LES AUTRES RECETTES

Nature	Organismes financeurs	Montant
• Aides à l'emploi	Etat	7 397 €
• Aides aux actions de communication	Eco-Emballages	6 074 €
• Reprises de subventions	CDDL / ADEME / CR	1 491 €
• Valorisation chaleur	Eco Emballages/Eco folio	1 280 €
• Vente de composteur	Particuliers	615 €

Le montant total des recettes s'élèvent à 157 915 €

Les déchetteries



Présentation du dispositif

Depuis le 1^{er} juillet 2001, deux déchetteries sont ouvertes l'une sur Montcornet située sur le site de l'ancienne sucrerie et la deuxième à Rozoy-sur-Serre rue de la Praille.

Objectifs :

- * Trier à la source pour valoriser davantage les déchets,
- * Donner à l'usager une solution de proximité respectueuse de l'environnement

1/ GARDIEN DE DECHETTERIE

Son rôle :

- * Accueillir et informer les usagers,
- * Accompagner l'usager dans sa démarche de tri,
- * Entretien de la déchetterie,
- * Surveiller le remplissage des bennes et en assurer les rotations.

2/ MODALITE DE FONCTIONNEMENT

Chaque déchetterie est pourvue de 7 bennes à quai réparties de la manière suivante :

- Cartons non souillés,
- Déchets verts (tontes de pelouse, petits jardinages...),
- Gravats (faïences, briques, pierres,...),
- Encombrants (matelas, sommiers, moquettes, cloisons, plâtres....),
- Ferrailles (tuyaux, vélo, fer, acier ...).
- Bois (meubles, planches)
- Plastiques rigides (tuyaux d'arrosage, salon jardin, réserves d'eau, ...)

Une benne dédiée pour les Déchets d'Éléments d'Ameublement est présent sur la déchetterie de Montcornet depuis le 01/07/2015

Depuis 2010, les branches hors résineux sont triées et broyées. Le broyat obtenu est valorisé sous forme de paillis par les communes et les usagers du territoire.

A ce dispositif s'ajoute un local Déchets Dangereux des Ménages accueillant différents produits toxiques apportés par les ménages :

- les acides et les bases (soude, débouche évier...),
- les solvants liquides (antirouilles, détergents, diluants, produit de traitement du bois),
- les produits pâteux (colles, vernis, peintures, graisses ...),
- les phytosanitaires des particuliers (désherbants, engrais, herbicides ...),
- les bombes aérosols non vidés,
- les piles et les néons,
- les produits non identifiés.

Des cases sont aménagées pour recevoir :

- les pneus des particuliers,
- les gravats propres,
- les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E).

Les déchetteries sont également équipées :

- une cuve pour accueillir les huiles de vidange et d'un bac pour les batteries.
- un fût pour réceptionner les huiles végétales des professionnelles et des ménages

Abri Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux : Depuis janvier 2009, la déchetterie de Montcornet réceptionne les collecteurs de Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux des malades en automédication. Un abri bétonné et verrouillé a été installé pour cet usage.

Zone de réemploi : à l'appréciation des gardiens de déchèterie, les apports des usagers pouvant faire l'objet d'une deuxième vie sont laissés sur le quai une journée en libre accès avant d'être mis dans une benne.

3/ COLLECTE ET TRAITEMENT

Depuis juin 2010, la collecte et le traitement des déchets sont assurés par les entreprises suivantes :

- CHIMIREC VALRECOISE (DDS, batteries, huiles de moteur usagées),
- Eco DDS
- RECYCLAGES DES VALLEES (D.I.B., déchets verts, gravats, papiers/cartons, métaux, bois, plastiques rigides),
- SITA DECTRA (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux)
- les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E).

Une benne dédiée au Déchets d'Eléments d'Ameublement a été mise en place sur la déchèterie de Montcornet

1- Déchets acceptés (Voir modalités de fonctionnement)

Chaque particulier peut apporter l'ensemble des déchets ci-dessus gratuitement dans la limite de 2 m³/semaine. Les déchets des communes sont acceptés au même titre que ceux des particuliers.

2- Déchets professionnels

Suite au travail mené à l'échelle du département pour l'accueil des déchets professionnels dans les déchetteries de l'Aisne, la communauté de communes a engagée en 2007 une réflexion sur les modalités d'accès des entreprises sur les 2 déchetteries du territoire. La communauté de commune teste depuis septembre 2007 le maintien d'un accès gratuit de 2 m³ par semaine couplé à un accès payant pour tout apport supérieur. Cette tarification se base sur la nature des déchets déposés et le véhicule utilisé pour leur transport en déchetterie.

La Charte pour l'accueil des déchets professionnels dans le réseau des déchetteries de l'Aisne a été signée le 1^{er} octobre 2007 en présence du président de la Chambre des Métiers, du CAPEB, de l'ADEME, de la FFB de l'Aisne, de la Chambre d'Agriculture.

3- Déchets interdits :

- les ordures ménagères collectées une fois par semaine en porte à porte,
- les Déchets Toxiques en Quantité Dispersée des professionnels,
- les médicaments périmés ou non utilisés (en pharmacie).

Les indicateurs techniques

FREQUENTATION DES USAGERS

Population de référence : 7 380 habitants

Année 2015	DECHETTERIE									
	ROZOY-SUR-SERRE					MONTCORNET				
	T 1	T 2	T 3	T 4	Total	T 1	T 2	T 3	T 4	Total
Archon	48	57	79	27	211	2	1	3	1	7
Les Autels	16	37	40	19	112	0	1	2	0	3
Berlise	6	24	12	55	97	7	17	17	23	64
Brunehamel	125	233	237	106	701	2	9	11	3	25
Clermont les Fermes	5	8	30	21	63	324	497	556	355	1732
Chaurouse	23	55	71	28	177	2	3	3	1	9
Chéry-les-Rozoy	2	3	3	11	19	25	37	50	34	146
Cuiry-les-Iviers	8	12	16	10	46	1	1	2	1	5
Dagny-Lambercy	9	9	10	14	42	4	13	12	5	34
Dizy-le-Gros	17	29	41	18	105	264	428	367	310	1369
Dohis	7	15	20	10	52	0	0	0	0	0
Dolignon	5	19	11	21	56	0	0	1	1	2
Grandrieux	20	26	36	27	109	0	2	0	1	3
Lislet	1	14	4	5	24	287	445	448	320	1500
Morgny-en-Thiérache	4	10	6	9	29	2	10	13	1	26
Montloué	8	10	21	27	66	58	76	80	63	277
Montcornet	21	66	61	32	180	817	1616	1402	1016	4851
Noircourt	16	14	13	29	72	6	17	22	19	64
Parfondeval	67	105	108	61	341	1	5	4	1	11
Raillimont	22	56	33	34	145	2	3	0	0	5
Renneval	1	21	16	29	67	10	15	12	6	43
Résigny	11	33	55	34	133	1	6	4	1	12
Rouvroy/Serre	23	24	23	314	384	0	0	1	0	1
Rozoy/Serre	721	1273	1392	712	4098	5	20	30	8	63
Ste Geneviève	21	9	23	33	86	8	16	18	12	54
Soize	25	51	37	24	137	23	17	10	23	73
Le Thuel	6	18	12	6	42	26	28	40	32	126
Vigneux-Hocquet	1	10	12	8	31	41	93	124	74	332
Vincy-Reuil et Magny	0	2	8	7	17	24	30	27	25	106
La Ville au Bois	3	27	7	6	43	82	155	152	107	496
Total trimestriel	1241	2270	2437	1748	7 696	2024	3561	3411	2443	11439

Les indicateurs financiers

A-LES DEPENSES DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT

1- AUTRES DECHETS DES MENAGES

Nature	Tonnage <i>en tonne</i>	Enlèvement <i>en € TTC</i>	Traitement <i>en € TTC</i>	Enlèvement + Traitement <i>en € TTC</i>
DECHETTERIE DE ROZOY-SUR-SERRE				
Gravats	22.24	702.3	164.3	866.6 €
Déchets Verts	147.6	5 613.1	2 659.1	8 272.2 €
Ferrailles	12.94	662.8	0.0	662.8 €
Plastiques	14.58	1 601.1	671.8	2 272.9 €
Bois	47.34	2 494.4	546.1	3 040.5 €
Encombrants	219.40	6 946.1	20 267.2	27 213.3 €
Cartons	23.44	1 871.9	0.0	1 871.9 €
TOTAL	487.54 T	19 891.6	24 308.5	44 200.2 € TTC

DECHETTERIE DE MONTCORNET				
Gravats	64.68	1 284.6	597.1	1 881.7 €
Déchets Verts	281.00	8 184.6	5 063.9	13 248.5 €
Ferrailles	32.34	1 866.5	0.0	1 866.5 €
Plastiques	26.16	2 494.5	1 205.6	3 700.1 €
Bois	75.36	3 858.0	869.0	4 727.0 €
Encombrants	308.96	8 849.2	27 976.9	36 826.1 €
Cartons	40.70	3 231.0	0.00	3 231.0 €
Location benne	14	1 497.8		1 497.8 €
TOTAL	829.22 T	31 266.2	35 712.5	66 978.7 € TTC

⇒ La société Derichbourg a été mandatée par l'éco-organisme Eco Système pour assurer l'enlèvement et le traitement des D3E* sur les deux déchèteries

Nature	Déchèterie Rozoy/Serre	Déchèterie de Montcornet
DEEE*	19.80 T	29.65 T

*DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

Nature	Déchèterie Rozoy/Serre	Déchèterie de Montcornet
Déchets d'Eléments d'Ameublement	en mélange avec encombrant	27.2 T

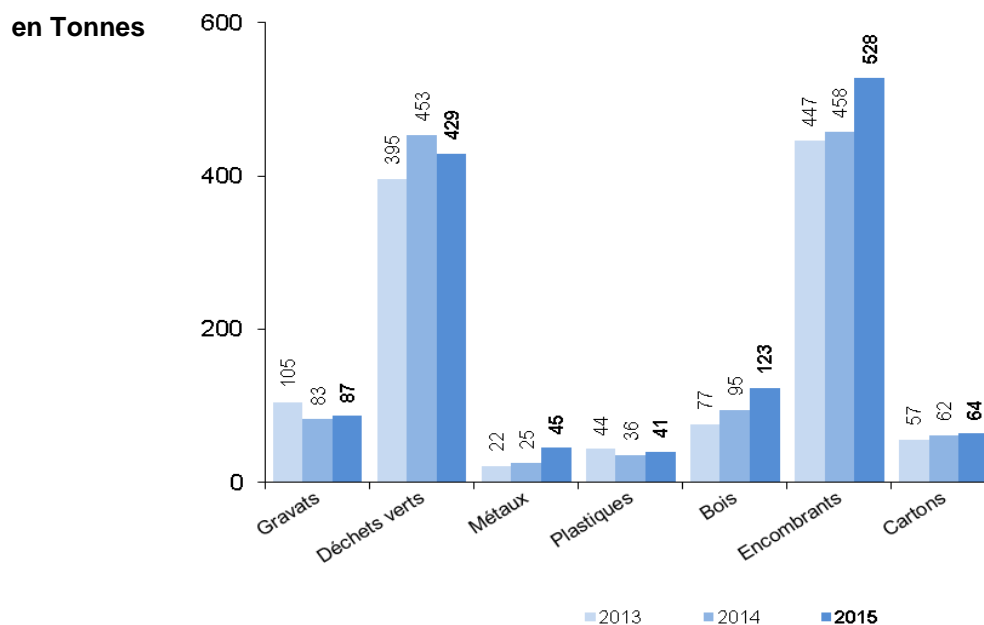
⇒ Le RELAIS assure un enlèvement des textiles deux fois par mois sur les deux déchetteries et deux autres points du territoire. L'équivalent de 19.5 tonnes de vêtements a été ainsi été recyclé.

Point d'enlèvement	Déchèterie Montcornet	Déchèterie Rozoy-sur-Serre	Ancienne Gare Montcornet	Parking « ECOMARCHE »
Tonnes collectées	7.3 T	4.5 T	2.5 T	5.3 T

⇒ 1 393 tonnes de déchets et D3E inclus (hors branches broyées) ont été réceptionnées en 2015 (soit 189 kg/hab/an). Le coût de l'enlèvement et de traitement des déchets (haut de quai) est de :

- 51 158 € T.T.C. pour l'enlèvement
- 60 021 € T.T.C pour le traitement

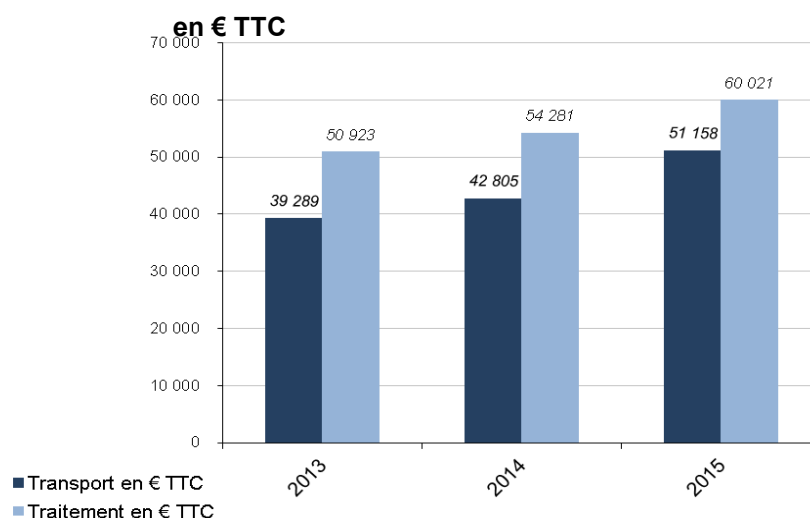
Evolution des tonnages traités de 2013 à 2015



On constate :

- Une augmentation du tout-venant de 13 % et de bois de 23%
- Une baisse des déchets verts de 5%

Evolution des coûts de fonctionnement des deux déchetteries hors déchets dangereux des ménages



Remarques : Entre 2013 et 2015, les coûts de traitement ont fortement augmenté lié au tonnage croissant de tout-venant réceptionné malgré la mise en place de nouvelle filière de valorisation comme le bois, le mobilier.

2- DECHETS DANGEREUX des MENAGES

DECHETTERIE DE MONTCORNET ET DE ROZOY-SUR-SERRE

a- Filière Eco DDS

Nature	Montcornet	Rozoy/Serre	Total
Emballages souillés	398 kg	510 kg	908 kg
Base/acide	10 kg	23 kg	33 kg
Autres liquides	44 kg	8 kg	52 kg
Comburant	12 kg	0 kg	12 kg
Filtres usagés	17 kg	29 kg	46 kg
Pdt non identifié	0 kg	0 kg	0 kg
Pâteux	6 639 kg	1 987 kg	8 626 kg
Phyto	52 kg	149 kg	162 kg
Aérosols	98 kg	62 kg	160 kg
Filtres usagés	73 kg	0 kg	73 kg
TOTAUX	7 343 kg	2 768 kg	10 111 kg

Pénalités non conformité 243.41 € HT
292.10 TTC

b- Filière hors Eco DDS

Nature	P.U.	MONTCORNET		ROZOY/SERRE		TOTAL	
		Qtté	Montant	Qtté	Montant	Qtté en kg	Montant
PNI ⁽¹⁾	4,0	480	1920 €	652	2 608 €	1132	4528 €
Pâteux	0,6	398	218,9 €	0	0 €	398	218.9 €
Phytosanitaires	1,3	11	14,3 €	0	0 €	11	14.3 €
BHV ⁽²⁾	0,8	744	595,2 €	494	395.2 €	1238	990.4 €
Néons	0,5	151	75,5 €	78	39.0 €	229	14.5 €
Ampoules	0,5	39	19,5 €	30	15.0 €	69	34.5 €
Radiographies	0,65	62	40,3 €	15	9.75 €	77	50.05 €
Aérosols	1,8	71	127,8 €	25	45.0 €	96	172.8 €
Filtres usagés	0,24	10	2,4 €	0	0.0 €	10	2.4 €
Consommables	0,65	96	62,4 €	56	36.4 €	152	98.8 €
TOTAUX	en € HT en € TTC	2062	3 076.30 € 3 383.93 €	1350	3 148.35 € 3 463.19 €	3412	6 224.65 € 7 847.12 €

(1) PNI : Produits Non Identifiés

(2) BHV : bidons d'huile vides

c- Autres déchets dangereux

	Société	MONTANT	MONTCORNET	ROZOY/SERRE
Batteries	VALRECOISE	0.00 € HT	Vol récurrent	Vol récurrent
Huile moteur ⁽¹⁾	VALRECOISE	0.00 € HT	1.40 T	0.9 T
Piles ⁽²⁾	COREPILE	0.00 € HT	0.220 T	0.0 T
Pneus ⁽³⁾	RDV	1 059.74 € HT	3.38 T	
	ALLIAPUR	0.00 € HT	1.75 T	2.87 T

(1) 1000 litres d'huile de moteur usagé = 1 tonne

(2) Transport assuré par la société CHIMIREC VALRECOISE

(3) 1 tonne de pneus = 132 pneus

3- DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RQUES INFECTIEUX

Le point de regroupement des collecteurs à aiguilles est accessible pour les particuliers uniquement et sur la déchèterie de Montcornet (une collecte/ trimestre gratuite depuis le 01/02/2014).

Année	Organisme	Nbre enlèvement	Volume	Quantité	Coût en € TTC
2011	MEDISITA	3	16X50L	122 kg	981.09 €
2012	MEDISITA	4	18X50 L	124 kg	671.06 €
2013	MEDISITA	2	12x50L	68 kg	379.21 €
2014	MEDISITA	2	6X50L	47 kg	136.90 €
	DASTRI	3	10X50L	57 kg	0.00 €
2015	DASTRI	4	10X50L	77.2 kg	0.00 €

4- DECHETS DE BRANCHES

	Volume de broyat	Heure de fonctionnement	Maintenance	Moyen humain		Carburant	
				ETP	Brut + charge	Qtté	Coût en € TTC
2010	500 m ³	296 heures	347.60 €	0.1	2059.2 €	744 L	1116 €
2011	352 m ³	176 heures	521.39 €	0.1	2 138.2€	500 L	1000 €
2012	364 m ³	182 heures	431.12 €	0.1	2 190.2 €	889 L	1 378 €
2013	318 m ³	159 heures	378.19 €	0.1	2 200.2 €	666 L	1 005.43 €
2014	438 m ³	219 heures	1 053.97 €	0.1	2 226.05 €	846 L	1 184.50 €
2015	186 m ³	93 heures	650.74 €	0.05	1147.53 €	264 L	343.20 €

☞ 1m³ de broyat au sol en 30 minutes de fonctionnement du broyeur / Consommation SP95 : 5 à 6 litres / h

Les dépenses totales (amort. des investissements, charges de structure, ...) assurant le bon fonctionnement des 2 déchèteries s'élèvent à 188 770 € TTC

B-LES RECETTES DE VALORISATION

	Quantités	Filières de valorisation	TOTAL
DEEE*	49.45 tonnes	Eco-systèmes	4 059.89 €
Métaux	45.28 tonnes	Recyclages des Vallées	0.00 €
Cartons	64.14 tonnes	Recyclages des Vallées	0.00 €
Montant perçu			4 059.89 €

Les recettes (reprise subventions, aides à l'emploi, éco organismes s'élèvent à 43 996 €

LE COMPOSTAGE



Les indicateurs techniques

Principe de l'opération

L'opération de compostage individuel repose sur une démarche volontaire des ménages. La Communauté de Communes propose à prix réduit aux habitants du territoire des composteurs en plastique et en bois de différente capacité. Les personnes ont été informées du projet par une vaste campagne de communication (article dans la presse, dans le bulletin intercommunal, permanence en mairie, plaquette). A ce jour, 484 foyers participent à l'opération.

Matériel proposé

↳ **Composteur en plastique**

Fournisseur : **QUADRIA** 4721, Avenue du Las 33 127 SAINT JEAN D'ILLAC

Conception : composteur modulable conçu en plastique recyclé fermé à l'aide d'un couvercle et d'une porte latérale à charnière.

Capacité proposée : 420 litres et 800 litres

Capacité	Poids	Dimension du Kit
420 L	16 kg	79X79X105

↳ **Guide du compostage**

L'acquisition d'un composteur relève d'une démarche volontaire du foyer. Il est remis au ménage avec un guide de compostage.

Foyers participant à l'opération

↳ Nature des réservations

	Modèle plastique (420 L)	Modèle plastique (800 L)	Modèle bois (400 L)	Modèle bois (600 L)	Composteur total réservé
2003	116	131	15	36	300
2004	11	7	2	3	23
2005	8	20	2	12	42
2006	9	7	1	6	23
2007	18	10	0	1	29
2008	10	3	0	6	19
2009	25	0	1	6	32
2010	16	0	0	1	17
2011	4	0	0	0	4
2012	5	0	0	0	5
2013	12	0	0	0	12
2014	7	0	0	0	7
2015	41	0	0	0	41
Stock		0	0	0	

2013 : Achat de 45 composteurs de 420 L